

Association Foncière Agricole Autorisée (AFAa) des Coteaux de Crolles
Espace Andréa Vincent
Chemin de la Falaise
38920 CROLLES

Tel (Carole BRUNET) : 06 89 95 35 39
afa.crolles@gmail.com

AFA de Crolles Compte rendu de la 4ème réunion du comité syndical du 23 janvier 2018

Etaient présents :

Michèle SCHMIDT, François DREVET, Philippe GRATIEN, Bernard SESTIER, Frédéric LANCON, Alain SALOMON, Martine LUNARDI, Nelly GROS (mairie), Amandine CHALVIN (mairie), Carole BRUNET (Chambre d'Agriculture)

Excusés :

Roselyne DIDIER, Clément DREVET, Marie Noelle JACQUEMOND

A l'ordre du jour :

- 1/ Validation du compte-rendu de la réunion du 12 décembre
- 2/ Validation du courrier d'information sur l'AFA aux propriétaires
- 3/ Présentation d'un outil d'aide à la décision pour l'attribution de parcelles
- 4/ Présentation du projet de cartographie par drone
- 5/ Démarrage d'une animation foncière sur une partie du secteur 1 (Craponoz)
- 6/ Météo du groupe

1/ Validation du compte-rendu de la réunion du 12 décembre

Le compte-rendu est validé sans remarques particulières.

2/ Validation du courrier d'information sur l'AFA aux propriétaires

Quelques remarques de forme sont proposées par les membres du syndicat et seront prises en compte. Le courrier sera envoyé aux propriétaires dont les adresses ont été validées (pas de retour courrier) courant février.

3/ Présentation d'un outil d'aide à la décision pour l'attribution de parcelles

Présentation du tableau excel utilisé dans le cadre du travail de reconquête agricole sur Laval. Ce tableau sera diffusé aux membres du syndicat. Les membres du syndicat souhaiteraient pouvoir utiliser cet outil en cas de concurrence sur des parcelles comme aide à la décision avant de procéder à un vote.

De manière générale, quand un point d'eau est disponible à proximité, préférence pour privilégier un candidat à l'élevage. La vigne et la truffe peuvent être mis en place sur des terrains, sans obligatoirement accès à l'eau, même si cela est bien sur un avantage, pendant les premières années suivant la plantation, et au regard des fortes sécheresses des dernières années. Il est également important de prendre en compte la restructuration des ilots de culture pour ne pas morceler le foncier.

4/ Présentation du projet de cartographie par drone

La commune de Crolles va financer une entreprise de pilotage de drones pour la prise de photographies aériennes de la commune et notamment de l'AFA. Cette opération se déroulera en mars/avril. La forte résolution de prises de photos (précision 5cm) et la juxtaposition du plan cadastral sur les photos permettra d'avoir une meilleure vision des parcelles situées dans l'AFA et de l'état de la végétation.

5/ Démarrage d'une animation foncière sur une partie du secteur 1 (Craponoz)

Il est proposé que les propriétaires de la moitié sud du secteur 1 soient contactés par courrier, afin de leur proposer de mettre à disposition leur(s) parcelle(s), soit au moyen d'une vente (achat par la commune ou par l'exploitant preneur à négocier au cas par cas), soit via une location par la mise en place d'un bail rural ou d'une convention pluriannuelle d'exploitation. Ce courrier serait envoyé conjointement au courrier d'information sur l'AFA, pour les propriétaires concernés. Il serait suivi d'une relance téléphonique quelques semaines plus tard en l'absence de réponse.

Serait retirés de cet envoi les propriétaires ayant déjà récemment vendu leurs parcelles, ou signé un bail avec un exploitant. Un travail fin est donc à mener.

6/ Météo du groupe

Tour de table afin de connaître le ressenti de chacun sur l'avancement du travail mené :

- le groupe est intéressant, il y a de l'échange notamment sur la méthode ;
- la méthodologie de travail est difficile à trouver mais les techniciens apportent un appui et un cadre importants ;
- le processus de reconquête est lent mais à priori en bonne voie ;
- des éléments à prendre en compte apparaissent au fur et à mesure du processus et n'étaient pas tous perçus lors de la création de l'AFA ;
- le sujet de la reconquête est particulièrement compliqué, la propriété foncière étant perçue comme fondamentale et source de tensions. Les explications qui vont être apportées aux propriétaires sont très importantes pour la suite du travail. Certaines parcelles pourront être plus facilement reconquises que d'autres !

Prochaine réunion du comité :

Mardi 27 février 20h à l'espace Andréa Vincent – *la date de réunion est susceptible d'évoluer s'il n'y a pas encore de retours du travail d'animation foncière*

Envoi des convocations par mail sauf pour Mr GRATIEN et Mme GROS (envoi papier)

Ordre du jour :

- retour sur travail d'animation foncière, premiers contacts avec propriétaires